

Compte-rendu du comité de pilotage de la mutuelle ILL du 15 novembre 2017

par notre représentant Jean-Jacques Tschofen

Présents : Mrs Mulot - Malossanne - Sebie - Marchal - De Carpentrie - Bonnet - Tschofen
Mme Petit

Suite aux négociations annuelles, la contribution de l'ILL passe de 1,8% à 1,9% de la masse salariale.

Au 31 octobre 2017, les résultats provisoires de la mutuelle sont très bons, en particulier pour les retraités qui passent pour la 1ère fois en dessous de 1 (0,99% au lieu de 1,16% à la même date en 2016). Ce résultat s'explique en partie par un moindre remboursement d'Humanis pour les dépassements d'honoraires, la majorité des chirurgiens et anesthésistes n'ayant pas signé l'accord Contrat d'Accès aux Soins (CAS), la prise en charge de la mutuelle passe de 200% à 100% du tarif SS.

Au vu des résultats, Humanis propose:

- Prothèses dentaires: 400% de la base de remboursement de la SS au lieu de 320%, soit 430€ à la place de 344€
- Implantologie: participation pour 2 implants au lieu d'un seul : 6% du plafond mensuel de la Sécurité Sociale (PMSS) par implant, soit 199 € en 2018, 4% du PMSS par pilier, soit 128 €.
- Ostéopathie/Chiropractie : 160 €/an au lieu de 100 € pour des praticiens avec diplômes reconnus.

Le comité de pilotage valide ces propositions.

Service de téléconsultation

Le patient appelle un numéro vert accédant à une centrale qui peut délivrer une ordonnance directement à la pharmacie choisie par le patient, partout en Europe.

Coût: 0,1 % du PMSS par famille, soit 3,20 €/an.

Le comité de pilotage se prononcera après étude des conditions du contrat.

Evolution des cotisations 2018

Augmentation de 1,28 % du fait de la variation du PMSS qui passe de 3269 € à 3311 €.

Appels d'offres courant 2018

Tous les 5 ans, le comité de pilotage doit à nouveau consulter l'ensemble des mutuelles pour en sélectionner une, avec entrée en fonction le 1er janvier 2019.

Cette consultation aurait dû avoir lieu en 2017.

Le comité de pilotage peut faire lui-même cette consultation et ensuite le choix, ou s'attacher les services d'un courtier qui s'occupera de cette tâche.

Il a été décidé de convoquer un courtier pour le jeudi 30 novembre 2017 pour étudier le pour et le contre, ainsi que le coût, avant de prendre position.

Divers

Martine Espitallier demande de revoir le contrat Assistance Humanis en fonction des pratiques chirurgicales, en hospitalisation courte et en ambulatoire, qui se généralisent.